

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2023

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2023 - 09 - 06 - 08

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Thierry CELMA à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Solène PELLE à M. Julien RIBES, M. Didier MONTIER à M. Yann RAMIREZ.

Absents : MM. Julien PUJOL, Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Myriam AGUILA

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 Juin 2023, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour la création d'un poste CDD à temps complet d'adjoint du patrimoine à compter du 1^{er} septembre 2023.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 21 voix pour dont 5 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ppal 1^o classe
- 2 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 2 Adjoints administratifs principaux 2^o classe
- 1 Adjoints administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Animateur principal 1^o classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 2^o classe
- 1 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 7 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 4 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services
- 1 Adjoint du patrimoine

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Myriam AGUILA

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le 15 SEP. 2023

ID : 034-213401359-20230906-D2023_02_06_008-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault, le 13 SEP. 2023

Et publication ou notification

Du 15 SEP. 2023

Le Maire :

